

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Courtier exerçant selon les modalités de l'article L.521-2 II b) du code des assurances

La fiche actuelle constitue un aspect crucial de l'interaction entre le client et son courtier. Elle récapitule l'ensemble des informations que le conseiller ou sa société étaient tenus de partager avec le client dès le commencement de leur collaboration. En optant pour l'approche de recourir à un professionnel réglementé et soumis à des contrôles, il est impératif de conserver en mémoire les éléments ci-après :

L'entreprise

COURTADIS

Entreprise individuelle représentée par M. Kevin BURGUN
Intermédiaire en assurance régie par le Code des Assurances
Siège social : 4 Avenue du Long Prey, 57155 Marly
Numéro SIREN : 509 955 241 - RCS Metz
Code APE : 6622Z Activités des agents et courtiers d'assurances
Email : contact@courtadis.com - Téléphone : 09 86 28 44 48

Membre de l'AFIB, Association Française des Intermédiaires en Bancassurance (afib-bancassurance.fr), association fondée en 1997 et qui regroupe les principaux acteurs de l'intermédiation en crédit et d'assurance en France. Entreprise soumise au contrôle de l'APCR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (acpr.banque-france.fr), située au 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, et nous disposons d'une garantie financière et d'une assurance de Responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances.

Statuts réglementés

Le cabinet est immatriculé à l'ORIAS dans la catégorie « Courtier d'assurance et de réassurance » sous le numéro 21008511 (www.orias.fr). Nous ne sommes pas liés par une obligation contractuelle à travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance, mais notre analyse repose sur un nombre limité de contrats d'assurance disponibles sur le marché. La liste complète des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille peut vous être fournie sur simple demande. Il n'existe aucun lien financier entre le cabinet et les compagnies d'assurance.

Autorité de tutelle

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

Assurance professionnelle

Pour l'exercice de ses fonctions, le cabinet a contracté une assurance responsabilité civile et une garantie financière auprès de AIG.

Rémunération

Avant de procéder à toute souscription, le courtier agissant en tant qu'intermédiaire, vous fournira les détails de sa rémunération sous forme de commissions. Si le client souhaite bénéficier d'une étude approfondie et d'un suivi dans l'analyse de son dossier, le montant des honoraires sera convenu mutuellement et validé à travers une lettre de mission spécifique.

Informations sur les modes de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal, email ou par téléphone.

Protection des données personnelles

Dans le cadre de nos activités professionnelles, nous sommes requis à collecter, traiter et conserver des informations vous concernant. M. Kevin BURGUN, en tant que responsable de traitement conformément aux dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD), est chargé de collecter et traiter les données personnelles que vous nous fournissez dans le cadre de notre service de courtage en assurances et des services associés. Ces données personnelles sont collectées et traitées par le responsable de traitement sur la base de divers fondements légaux tels que votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou l'intérêt légitime du responsable de traitement. Il est de votre responsabilité d'informer vos proches des modalités de ce traitement de leurs données personnelles. Les données collectées, vous concernant ainsi que celles de vos proches, seront conservées pendant la durée de nos relations contractuelles et archivées pendant une période de cinq (5) ans, sauf indication contraire, notamment en cas de litige. Vous avez le droit d'accéder à ces données, de les rectifier, de les limiter, de vous opposer à leur traitement et de les transférer conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : contact@courtadis.com. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

Réclamation

En cas de réclamation vous pouvez-vous adresser à COURTADIS, 4 Avenue du Long Prey, 57155 Marly ou par email via contact@courtadis.com. En cas d'échec de votre réclamation, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Assurance par courrier à La Médiation de l'Assurance, TSA 501 10, 75441 Paris Cedex 09 ou via le formulaire de contact disponible sur le site internet via le lien <https://www.mediation-assurance.org/contact>.